

VENDING SHOW 2025 : UNE ÉDITION RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR POUR LES PROFESSIONNELS DE LA « PAUSE-CAFÉ » !

Du 25 au 27 juin 2025, les professionnels de la pause-café se sont donnés rendez-vous à Paris pour trois jours de rencontres, d'échanges et de découvertes. Vitrine du dynamisme de la filière, le VENDING SHOW 2025 a rassemblé plus de 120 exposants pour présenter les produits et solutions qui façonnent l'avenir du secteur et attiré près de 2 000 chefs d'entreprise et décideurs pour la visite.

Plus qu'un salon, l'événement s'est affirmé comme un lieu de promotion et de valorisation des savoirs et des savoir-faire avec l'organisation des Trophées du Vending Show et du Concours du Meilleur Approvisionneur de France

DES TROPHÉES POUR RÉCOMPENSER LES PRODUITS ET SOLUTIONS QUI RÉPONDENT AUX GRANDS ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Cette année, la Fédération nationale de Vente et Services automatiques (NAVSA), l'organisation professionnelle qui réunit le patronat du secteur, a inauguré les Trophées du Vending Show, destinés à récompenser les produits et solutions qui dessinent le présent et le futur de la Distribution Automatique en France et à l'international en apportant une réponse pertinente aux défis de la Profession.

Pour cette première édition, les lauréats dans les trois catégories en compétition sont les suivants :

- FLO VENDING – Catégorie : Produits, Matériels et Services associés
- JOMO – Catégorie : Produits alimentaires
- BLUPURA – Catégorie : Machines automatiques

A noter également le « Coup de cœur » du Jury, parrainé par CB, reconnaissant les mérites particuliers d'un produit ou d'une solution, et décerné à AUUM.



La Fédération est fière de mettre ainsi à l'honneur les entreprises créatives, innovantes et engagées. Elle souligne également la qualité des candidatures soumises à l'évaluation du jury de professionnels désigné par le conseil d'administration de la Fédération. NAVSA entend bien faire de ces Trophées, soumis à des critères d'évaluation stricts et objectifs, une référence pour tous les professionnels du secteur.

UN CONCOURS-MÉTIER POUR METTRE EN LUMIÈRE LES COMPÉTENCES DES FEMMES ET DES HOMMES

« DERRIÈRE LES MACHINES »

Le vendredi 27 juin 2025 a marqué le grand retour du Concours du Meilleur Approvisionneur de France, organisé par NAVSA, dont la dernière édition remontait à 2019. De 10h00 à 16h00, sur la place centrale du Salon, la bien-nommée Place du Vending, le concours a vu à l'honneur les femmes et les hommes grâce auxquels les Français peuvent chaque matin sacrifier à l'incontournable rituel de la « pause-café » !

Pour cette édition 2025, entièrement repensée, **19 candidats – dont 5 femmes, représentant 12 entreprises adhérentes à la Fédération** (CARON Service, CASALE ESPRESSO, CO-FITY Service, D8, DA France P.A.P, DA France SERDIS, DISTRIPLUS Emilie's, IVS France, JACQUEMOND Distribution, Maison LYOVEL, MAXICOFFEE et SELECTA France), ont relevé le défi national.

Le concours, réglementé par NAVSA et placé sous le contrôle d'un commissaire de justice, s'est déroulé en deux étapes : les épreuves éliminatoires au cours de la matinée, débutant par une épreuve écrite conçue aux fins d'évaluer les connaissances générales des candidats sur leur métier (café, hygiène et sécurité alimentaires, intervention, réclamation, etc. ...), se poursuivant avec les épreuves pratiques simulant des situations professionnelles : préparation du réassort d'un appareil, entretien sanitaire et réassort... Le tout en un temps limité (30mn) ! Et chaque candidat étant évalué par deux membres du jury.

Les six meilleurs candidats ont ensuite accédé aux finales, qui se sont déroulées l'après-midi. Au programme : une épreuve de diagnostic et d'intervention techniques puis une mise en situation professionnelle de gestion de la réclamation-client, le tout en 25mn. Chacun des candidats était alors évalué par trois membres du jury tirés au sort.



Et les vainqueurs du Concours sont :

- Champion : Corentin CHRÉTIEN (Cofity Service)
- Vice-Champion : Vincent FARCY (P.A.P DA EST)
- 3ème : Jérémy ANTUNES (Sélecta France)

Le jury a également distingué un candidat du Trophée du Mérite professionnel pour les qualités professionnelles qu'il a démontrées tout au long de la compétition : Aurélien PETIT (Distriplus Emilie's).

Les finalistes porteront haut les couleurs de la Profession lors de la Compétition nationale des Métiers (WorldSkills France), qui se déroulera du 16 au 18 octobre prochains à Marseille (Parc CHANOT), où NAVSA présentera ses métiers en démonstration.



CAP SUR LES WORLDSKILLS ET L'ÉDITION 2027 DU VENDING SHOW

Lors de ses Assemblées Générales, réunies le 25 juin au cœur du salon, NAVSA a réaffirmé son engagement en faveur de la promotion et de la valorisation des métiers de la Distribution Automatique (D.A). Sa participation inédite à la **Compétition nationale des Métiers** (WorldSkills France), du 16 au 18 octobre prochains à Marseille, marque ainsi une nouvelle étape pour faire connaître et reconnaître ces métiers auprès du grand public et, en particulier, des plus jeunes. Avec ce projet, la Fédération entend renouer avec la formation initiale et continue dans les métiers de la D.A et assurer ainsi **la transmission des savoirs et des savoir-faire** tout en permettant aux professionnels de puiser à l'avenir dans un véritable vivier de candidats à l'emploi et, aussi, de permettre aux salariés de se former tout au long de leur vie professionnelle afin de gagner en compétences et d'évoluer.



Suivant cette dynamique, la Fédération travaille déjà activement à l'organisation de **VENDING SHOW 2027**, avec le souhait de concrétiser une ambition internationale forte, de fédérer plus largement encore et d'élargir les horizons de la Profession.

NAVSA confirme ainsi sa détermination à accompagner la transformation de la profession, à former les talents et à construire, collectivement, l'avenir des professionnels de la « pause-café ».



À propos de NAVSA : Créée en 1955, la Fédération nationale de Vente et Services automatiques (NAVSA) fédère l'ensemble des acteurs de la vente par automate en France, de l'amont à l'aval : gestionnaires d'appareils, industriels fabricants et importateurs de matériel, fabricants de produits alimentaires et entreprises fournissant des produits et services pour appareils automatiques. NAVSA compte plus de 240 entreprises adhérentes, qui emploient environ 15 000 personnes en France et réalisent un chiffre d'affaires annuel estimé à 3,25 milliards d'euros en 2023.